ENFIP la cgt FINANCES PUBLIQUES

Montreuil le 16/12/2022

COMPTE-RENDU

CONSEIL DE PROMOTION DES IS GÉNÉRALISTES

du 15 décembre 2022

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr ☎ : 01.55.82.80.80 - 🖷 : 01.48.70.71.63 : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) : @ cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

Le premier Conseil de Promotion a débuté par un rappel du règlement intérieur par M. RAMIR pour restreindre la liberté d'expression des organisations syndicales aux seuls sujets relatifs à la promotion. La Direction souligne à nouveau sa volonté de museler et d'empêcher les stagiaires de prendre de la hauteur sur les sujets qui les concernent, et de les replacer dans un contexte général. À la fin de la lecture des déclarations liminaires, M. RAMIR a souligné l'expression des « sensibilités très différentes » des organisations syndicales.

Il a poursuivi par des propos généraux sur la scolarité des inspecteurs. Il a été précisé que les stagiaires avaient accepté de passer le concours de cadre A et qu'en tant que tels, ils étaient proches de la direction. Devons-nous comprendre que nous ne serons que le relais des politiques destructrices sans avoir un mot à dire ?

La CGT Finances Publiques a rappelé que pour bien former les stagiaires, la scolarité devait être rallongée en retrouvant une formation théorique de 12 mois accompagnée d'une formation pratique non-probatoire de 6 mois. La Direction a elle-même admis son échec à ce sujet : « la formation est moins qualitative qu'il y a 40 ans. ». La Direction de l'ENFIP nous a opposé une fin de non-recevoir. Aucun échange n'est possible puisque selon la Direction la durée de formation ne dépend pas de la DGFIP. Cela est complètement faux puisque ce choix découle directement d'Antoine MAGNANT, directeur général adjoint de la DGFIP.
Face à la densité des cours, notamment la comptabilité, la seule réponse apportée est la promotion de l'encapsulage, c'est-à-dire une lecture en autonomie des mêmes supports sans encadrement pédagogique. Ladite réponse est à rebours de l'accompagnement pédagogique nécessaire à une prise de poste dans de bonnes conditions et avec les connaissances théoriques et gestes métiers indispensables.

La CGT Finances Publiques a demandé que la réalisation des auto-tests soient une réelle auto-évaluation des stagiaires dans un but pédagogique et non un système perçu comme une sanction ; aucune réponse n'a été apportée sur ce point.

Les « vulnérables » de Noisiel « ne vivent pas sous cloches » et après tout « ont bien une vie sociale », dixit la direction. Ces collègues ayant des certificats médicaux indiquant leur impossibilité de prendre les transports ou de se regrouper apprécieront le peu cas que l'administration fait de leur sort.

La question des cours de management a été longtemps débattue. Il faut dire que la direction semblait découvrir le contenu des cours, renvoyant aux équipes pédagogiques l'éventuelle révision dudit contenu. Face à notre critique de la décontextualisation du management qui transpose les méthodes du privé à notre administration, la direction a revendiqué cette approche en expliquant qu'un cadre, où qu'il soit, fait le même travail, « qu'il soit à MacDo ou dans la Fonction publique ».

À propos des affectations, l'impréparation et l'absence de transparence sur le mouvement de septembre soulignée par la CGT n'a fait l'objet d'aucun commentaire de la part de la direction. Concernant la déclinaison locale du mouvement, la faute a été rejetée sur les directions locales. La CGT Finances Publiques a déploré le nombre important d'affectations en tant qu'ALD. Réponse : « *tout le monde a été affecté dans un bloc* ». La disparition de règles claires de gestion en local, qui a eu pour conséquence la disparition des CAP donne tout pouvoir aux directions peu soucieuses de leurs futurs agents.

Devant les inquiétudes à propos du déroulement du stage pratique probatoire soulevées par la CGT au vu du bilan fait des dernières années, notamment l'absence totale de tuteur pour une trentaine de stagiaires, la direction s'est tout de même félicitée. Elle a relativisé le problème en affirmant qu'aucun objectif ne peut être rempli à 100 %.

COMPTE-RENDU

Déplorant le caractère probatoire dudit stage, la CGT l'a comparé à la précarité d'une période d'essai. La seule objection faite par la direction a été d'y voir une vertu pédagogique (parce qu'elle évalue des compétences !). Quelle vertu pédagogique dans le fait que la titularisation des stagiaires relève du seul fait du chef de service, dans un laps de temps aussi court, après une formation théorique aussi dégradée ?

Sur toutes les questions soulevées par la CGT concernant la rémunération et le reclassement des stagiaires, l'impact de la destruction du service public sur leur quotidien, les conséquences du rabotage de la formation sur leur capacité à prendre sereinement leur poste, aucune réponse n'a été apportée, au motif que cela ne concerne pas cette instance.

L'expérience et l'analyse formulée par les élus, les militants et les stagiaires en général est balayée d'un revers de main, pour « absence de hauteur de vue » sur les questions qui nous concernent. Comme si nous ne discutions pas tous ensemble, n'étions pas capables d'élaborer des revendications, n'avions pas appris à l'épreuve de nos anciens services et divers métiers.

Comme les élus des années précédentes, nous avons constaté un mépris général de l'administration et l'absence de dialogue social. Ce n'est malheureusement pas dans l'instance qu'est le conseil de promotion que se règle la destinée des stagiaires. Ce conseil fantoche n'est qu'une formalité sans aucune volonté de la part de l'administration d'entendre la voix des stagiaires. Jamais aucune décision n'y est prise, que diable, nous en faisons votre tribune ! Coûte que coûte, la CGT Finances Publiques continue et continuera d'y porter vos revendications et de se battre.

☛ CONTRE l'import de la logique du capital dans ce qui fait notre bien commun : le service public !

☛ POUR une formation et un service public de qualité au service de l'intérêt général !